

Séance publique du 26 avril 2002

Délibération n° 2002-0562

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec l'association Doc Forum, pour le soutien au pôle d'excellence l'économie des savoirs - Fonds de soutien**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 avril 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis 1998, la Communauté urbaine s'est positionnée dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. La stratégie est aujourd'hui bien établie, d'une part, dans le cadre du plan lyonnais pour la société de l'information (PLSI) et, d'autre part, dans le schéma de développement économique (SDE).

Plusieurs axes de travail ont été déterminés, dont un sur les pôles d'excellence de l'agglomération lyonnaise l'économie des savoirs.

L'enjeu est de favoriser le rayonnement intellectuel de Lyon, ville de l'intelligence. L'ère du numérique peut en effet redonner à la tradition lyonnaise dans le domaine de l'édition ainsi qu'à son patrimoine de l'écrit, un second souffle.

Lyon et sa région

Les métiers de l'ingénierie de la connaissance sont le knowledge management la gestion des connaissances, la formation en ligne, le e-learning et la gestion de documents électroniques (GED).

Les enjeux liés à cette filière sont de plusieurs ordres : d'une part, le traitement de l'information au sein des entreprises devient un élément de management stratégique et, d'autre part, les entreprises dans ce domaine connaissent une croissance à deux chiffres. Il existe à Lyon un potentiel d'entreprises exerçant ces compétences.

L'ingénierie documentaire représente un centre d'excellence régional. La société Ever est, aujourd'hui, le leader français de l'édition de GED, et l'un des leaders européens avec le rachat de la société grenobloise MC2. La société Xerox, l'un des leaders mondiaux de la GED est présente à Grenoble à travers son centre de recherche européen. Lyon accueille également des éditeurs qui comptent dans le paysage économique français : Damaris, Novxel, Cincom. La gestion des connaissances est aussi une compétence importante en Rhône-Alpes avec la création de start-up comme Synergie 3R, Cotranet et Knowing. Par ailleurs, il existe à Lyon une tradition dans les sciences de l'éducation, dans le domaine de la pédagogie interactive et de l'ingénierie des connaissances.

L'association Doc Forum, créée en 1996, rassemble les sociétés Decitre, Ever Informatique, Le Progrès ainsi que l'Association nationale des professionnels de la documentation et l'école nationale des sciences de l'information et des bibliothécaires (ENSSIB).

Rappel

Par délibération du conseil de Communauté en date du 25 mars 1999 (n° 1999-3867), la Communauté urbaine avait soutenu financièrement l'association Doc Forum, à hauteur de 183 000 € pendant trois ans, par le biais d'une convention. Ce fonds de soutien avait permis d'organiser une manifestation destinée au grand public ainsi qu'un salon professionnel, en janvier 2000, axé sur les métiers de l'édition classique et numérique et de la gestion de documents électroniques (la biennale du savoir).

Aujourd'hui, les objectifs de la Communauté urbaine sont de développer le pôle d'excellence économie des savoirs à l'instar du travail qui a été fait sur les loisirs interactifs depuis quatre ans.

L'ambition est donc d'accompagner la croissance de l'association Doc Forum pour, d'une part, favoriser l'animation du cluster économie des savoirs et, d'autre part, de réaliser des manifestations destinées aux entreprises et au grand public.

Quatre axes de travail ont été envisagés pour les années 2002-2003, ils concernent :

- une mission de veille, de benchmarking et de partage d'expérience avec d'autres villes,
- une mission d'animation de la filière,
- un travail de communication,
- la réalisation d'une convention d'affaires et d'un congrès professionnel en 2003 ainsi que la préparation de la biennale du savoir en 2005.

Il s'agit d'identifier les acteurs de la filière économie des savoirs et de la connaissance, de les fédérer, d'identifier leurs compétences et enfin de repérer les enjeux économiques afin d'imaginer des actions de développement économique.

Le financement des actions avec Doc Forum :

Exercice	Budget total de l'association	Recettes de l'association	Financement Communauté urbaine
2002	231 494 €	75 462 €	92 000 €
2003	535 500 €	284 135 €	92 000 €

Présentation des actions de développement économique de Doc Forum

<i>actions de développement économique</i>	<i>2002</i>
- veille et benchmarking	6 860 €
- animation de la filière	
. journée d'études	30 337 €
. animation club	524 €
. ingenierring	7 622 €
- communication	11 434 €
- participation au fonctionnement de l'association	34 223 €

- total	92 000 €

Par ailleurs, l'association Doc Forum a déposé un appel à projet européen dans le cadre du réseau des villes pour obtenir un financement relatif à la réalisation de la biennale du savoir en 2005. La commission permanente de la région Rhône-Alpes doit entériner le montant de la subvention attribuée, soit 150 000 €, le 25 avril prochain ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 25 mars 1999 ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Accepte le fonds de soutien à l'association Doc Forum avec un versement de 92 000 € pour l'année 2002 et un autre du même montant pour l'année 2003.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention pluriannuelle 2002-2003 avec l'association Doc Forum et à entériner le programme d'actions de développement économique.

3° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,